



ASP B

Association pour la sauvegarde du patrimoine bâti breillois

06540 Breil-sur-Roya

www.ASPB.fr – contact@aspb.fr

Association loi 1901 – JO du 13 avril 2013

Conférence de consensus
pour la définition d'un projet de restauration durable
du village historique de Breil-sur-Roya

Première réunion publique de concertation
Samedi 29 janvier 2022

Ordre du jour

Déclaration d'ouverture de la *Conférence 2022*

Présentation des principes et de l'organisation de la Conférence

Présentation et discussion des ateliers de travail & préinscriptions des participants volontaires

Modalités du partage de documents en ligne

**Déclaration d'ouverture
de la *Conférence 2022***

Monsieur le Maire de Breil-sur-Roya

**Déclaration d'engagement solidaire
du Conseil d'administration de l'ASPB
pendant la durée du processus**

Madame la Présidente de l'ASPB

**Présentation
des principes et de l'organisation
de la Conférence de consensus sur
l'année 2022**

Une pratique assez fréquente
dans les milieux scientifiques et pour les grands enjeux,
permettant de vérifier les hypothèses
avant de prescrire des solutions.

Une « conférence » ?

- Selon l'*Académie*, le sens initial, tombé en désuétude au XXe S, est :

Comparaison que l'on fait de deux choses, pour voir en quoi elles s'accordent et en quoi elles diffèrent.

- De nos jours, on retient les sens suivants :

Assemblée de personnes qui discutent des questions relatives à leurs études ou leurs fonctions.

Un « Consensus » ?

**Accord de plusieurs personnes,
de plusieurs textes,
dans un domaine déterminé.**

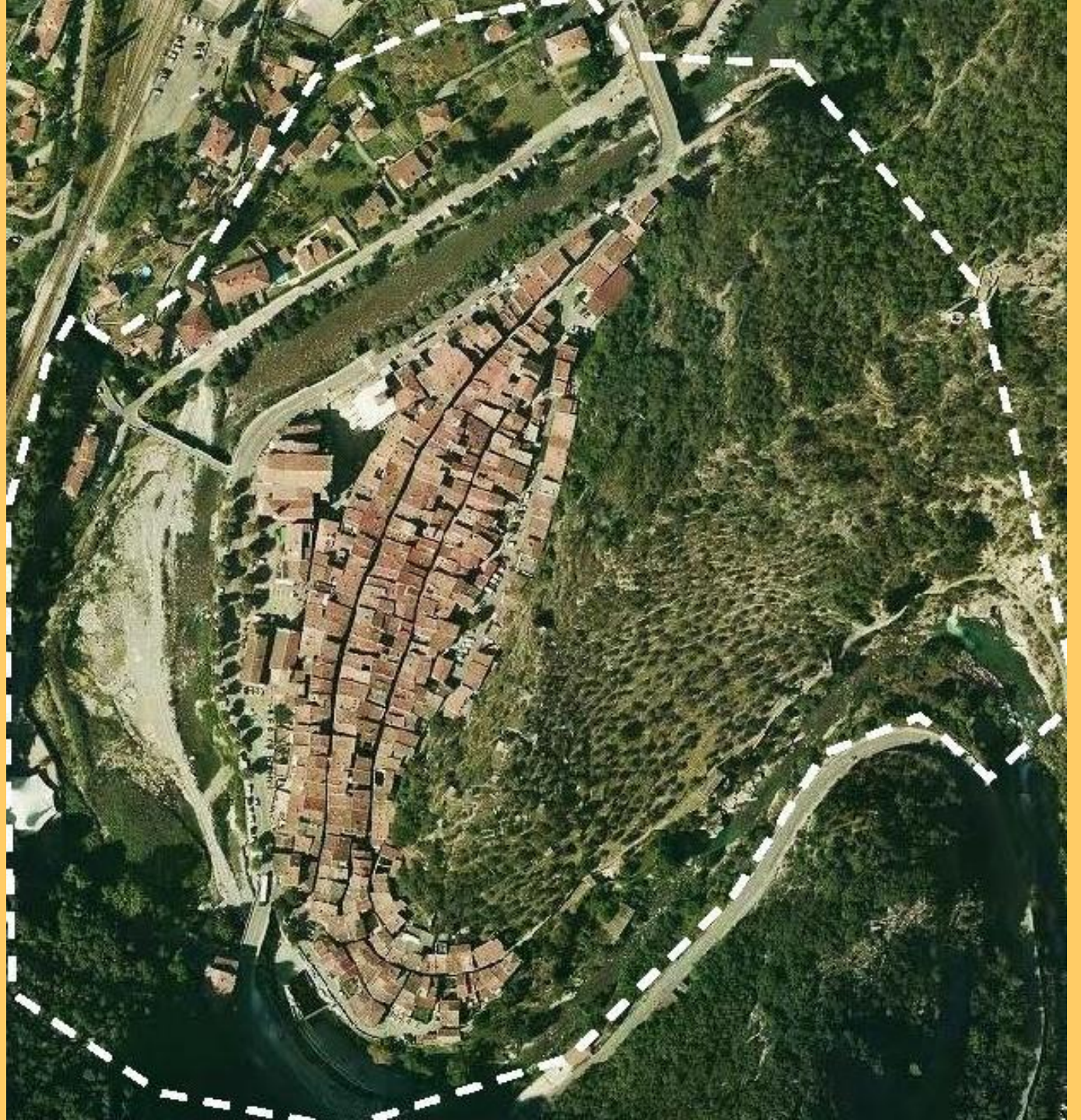
Dans l'usage récent, *consensus* glisse vers la signification
« opinion ou sentiment d'une forte majorité ».

Il ne peut y avoir de bonne réponse
à une question mal posée

... la situation actuelle du village appelle de nombreuses questions qui n'ont jamais été formulées.

L'« objet de la
conférence » est
restreint
géographiquement,

mais les domaines
étudiés seront
élargis en fonction
des besoins.



Objectifs d'étapes de la *Conférence de consensus* pour le village de Breil

- 1) **Identifier et qualifier le contexte physique et socio-économique** qui a abouti à l'état de dégradation actuel du village de Breil en général, et du secteur Brancion, en particulier ;
- 2) **Dans ces domaines, engager les études nécessaires** à l'évaluation d'une stratégie pour une restauration durable du village, permettant sa revitalisation ;
- 3) **Cerner les difficultés et les points de controverse** qui nécessitent un arbitrage éclairé et des moyens appropriés ;
- 4) **Etablir une liste d'objectifs opérationnels réalistes** pour restaurer le village et le revitaliser,
- 5) **Finaliser des recommandations pragmatiques**, définir une feuille de route pour les responsables de la programmation et de la mobilisation des moyens publics, et d'un cahier des charges pour la mise en œuvre de solutions durables.

Durée d'objectif: un an

Articulation de la *Conférence de consensus*

1) Un Comité d'organisation chargé de la coordination et du suivi des activités.

Il **collecte et classe les questions qui appellent des analyses et des réponses**.

Il recherche les experts compétents pour y répondre.

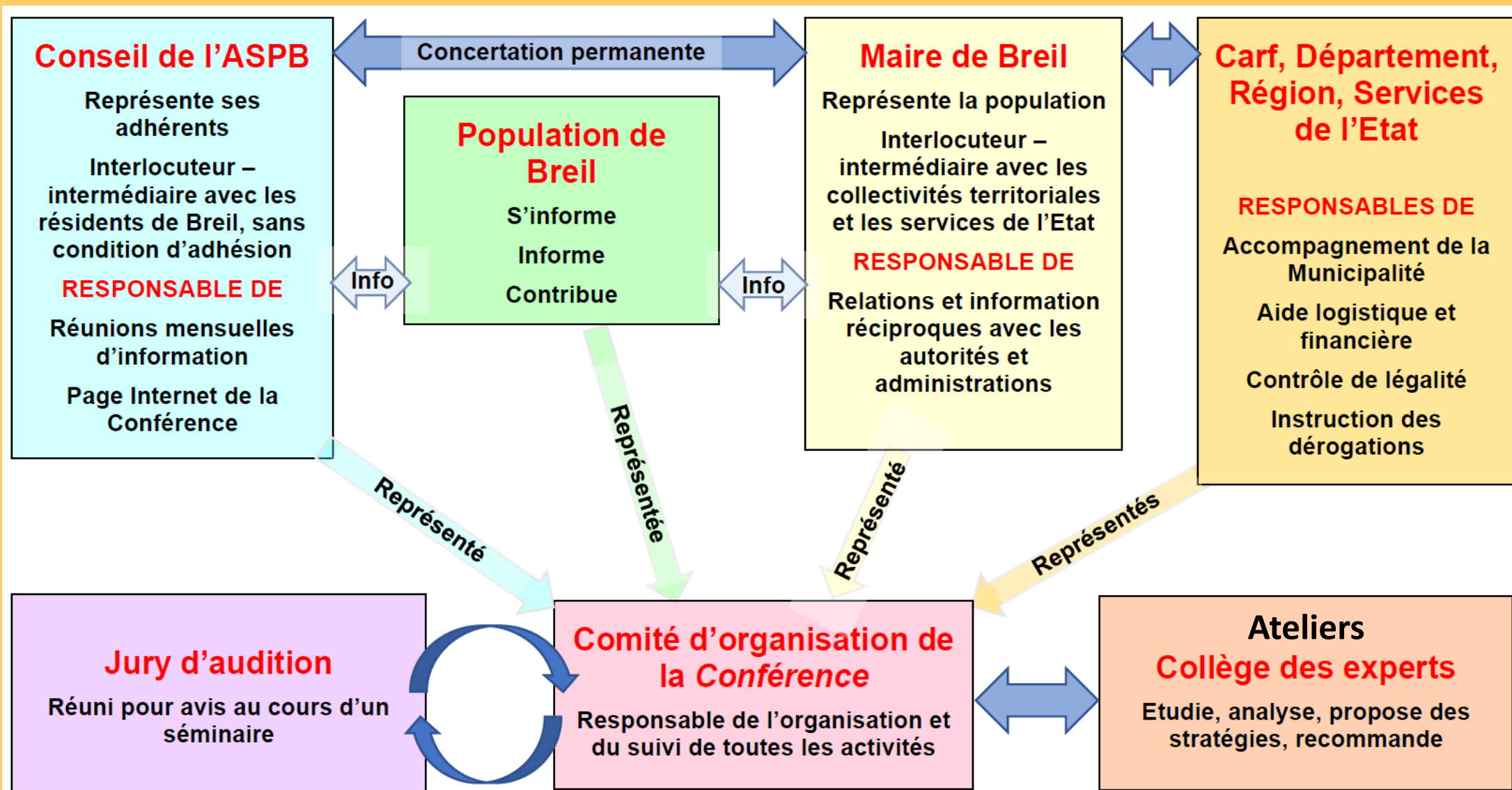
Le Comité est responsable de la Conférence jusqu'à la formulation des recommandations finales à l'intention des autorités exécutives.

2) Un Collège d'experts indépendants, couvre les compétences requises : techniques, juridiques, économiques, sociales, scientifiques, etc. **Au sein des ateliers, avec l'aide des Breillois**, le Collège étudiera les questions posées et leur contexte, puis produira des recommandations argumentées.

3) Un Jury d'audition qualifié, également constitué par le Comité, externe aux intérêts en jeu. Ces consultants interviendront en fin de processus, pour entendre les questionnements du *Comité* et les recommandations du *Collège des experts*, solliciter des éclaircissements, et émettre un avis motivé sur les pré-conclusions du *Collège des experts*.

4) Réunions publiques mensuelles qui permettront l'implication des Breillois qui le souhaitent.

Organigramme de la conférence



Financements envisageables pour les études à mener

- **Fonds pour la reconstruction** post-Alex
- **Fonds Barnier**, au titre de la prévention de catastrophes prévisibles
- **Programme Petites villes de demain**, au titre de la redynamisation et du repositionnement du village, dans la commune
- **Partenariats avec l'Université** et des grandes écoles pour impliquer des jeunes chercheurs au regard neuf
- **Bénévolat de l'ASPB** pour la logistique de communication et d'organisation.
- **Autres fonds et bénévolats.**

**Sectorialisation des travaux de la
Conférence par ateliers de travail
accompagnant les experts**

Précisions préliminaires

- Le cadrage proposé sera finalisé et adapté par chaque atelier.
- Tous les ateliers n'auront pas le même agenda.
- Chaque atelier rendra compte mensuellement de ses questionnements et de ses résultats au comité d'organisation.

Huit ateliers de travail

- **Trois ateliers techniques et stratégiques dédiés à la réduction des risques prévisibles**
 - *Atelier n°1 : Réduction du risque d'inondation dans le village*
 - *Atelier n°2 : Stabilisation des sols et ouvrages enterrés du secteur de gypse érodé*
 - *Atelier n°3 : Prise en compte du risque sismique par les projets modifiant le bâti*
- **Deux ateliers dédiés aux réaménagements souhaités / souhaitables des espaces**
 - *Atelier n°4 : Réaménagement et valorisation des espaces publics*
 - *Atelier n°5 : Valorisation des patrimoines paysager et bâti*
- **Un atelier dédié aux activités humaines et aux aspirations de la population**
 - *Atelier n°6 : Evaluation du contexte et des perspectives sociaux et économiques*
- **Deux ateliers transversaux dédiés aux vérifications techniques et juridiques des projets**
 - *Atelier n°7 : Définition des contraintes juridiques, responsabilités publiques et privées*
 - *Atelier n°8 : Optimisation de la gestion des risques et désastres pour un territoire résilient*

Atelier n°1

« Réduction du risque d'inondation dans le village »

Objet :

- Vérifier les conditions dans lesquelles les places Brancion et Biancheri, et le bas du village, ont été submergés pour la première fois de l'histoire du village de Breil.
- Rechercher des solutions pour prévenir une récurrence.

Tâches déterminantes :

- Collecter les données actuelles et historiques sur l'évolution et l'état des lits majeurs de la Roya et de la Lavina, à l'intention des experts.

Questions aux experts :

- Analyser les paramètres conditionnant la montée des crues, et décrire le type de travaux et aménagements qui permettront de réduire cette menace physique, sociale et économique.

Expertises recherchées :

- Hydrologie des torrents de montagne, ingénierie des ouvrages d'art sur les berges et dans le lit majeur des rivières torrentielles, économistes...

Atelier n°2

« Stabilisation des sols et des ouvrages enterrés du secteur de gypse érodé »

Objet :

- Vérifier les conditions dans lesquelles la dissolution du gypse sous-jacent de la moitié du village s'est accélérée localement le long de la face Est de la place Brancion et en bas du couréou da Banca.
- Trouver des solutions pour sauver le quartier.

Tâches déterminantes :

- Collecter les données actuelles et historiques sur l'évolution et l'état des sols et des circulations d'eau connues, à l'intention des experts,
- Accompagner et éclairer le BET qui a été recruté pour analyser chaque bâtiment et prescrire des solutions.

Questions aux experts :

- Analyser les paramètres du risque et décrire le type de travaux et aménagements qui permettraient de réduire cette menace physique, sociale et économique
- Analyser les causes et les conséquences sur les sols et les ouvrages, des décisions publiques et privées, depuis la fin du XIXe siècle.

Expertises recherchées :

- Hydrogéologie, géotechnique, réseaux enterrés, traitement des sols, reprises en sous-œuvre des ouvrages...

Atelier n°3

« *Prise en compte du risque sismique par les projets modifiant le bâti* »

Objet :

- Prendre en compte la sécurité structurelle des constructions du village, et de la population y vivant.
- Vérifier le respect des règles de sécurité et les obligations relatives à la vulnérabilité sismique des bâtiments par tous les acteurs impliqués dans les démolitions et les renforcements.

Tâches déterminantes :

- Collecter les plans et les documents techniques de tous les immeubles inclus dans la zone de tassements avérés. Inventorier les dommages.

Questions aux experts :

- Vérifier la pertinence et la conformité aux règles de tous les projets de démolition ou de modifications lourdes dans les îlots bâtis.
- Formuler des exigences pour les BET et les bureaux de contrôles en charge des projets et des travaux.

Expertises recherchées :

- Ingénierie parasismique : diagnostic-renforcement des constructions en maçonnerie anciennes, traitement des sols, reprise en sous-œuvre des ouvrages, application des règles aux constructions existantes modifiées...

Atelier n°4

« Réaménagement et valorisation des espaces publics »

Objet :

- Mener une concertation publique sur la question de la réhabilitation des espaces publics dégradés du village, dans le prolongement de celle qui a été entreprise pendant l'été 2021 avec les enseignants-chercheurs en architecture et leurs étudiants.
- Produire des propositions soutenables satisfaisant la population.

Tâches déterminantes :

- Reprendre l'enquête menée en 2021, explorer également les « petites attentes » de la population.
- Accompagner la démarche d'ensemble, confronter les attentes aux résultats des autres ateliers...

Questions aux experts :

- Approfondir les propositions préliminaires en les confrontant avec réalisme aux conditions climatiques, socio-économiques, juridiques, etc.
- Explorer de nouvelles pistes répondant aux nouvelles demandes.

Expertises recherchées :

- Urbanistes, architectes, sociologues...

Atelier n°5

« Valorisation des patrimoines paysager et bâti »

Objet :

- Définir de nouvelles règles de valorisation de l'environnement caractéristique du village, autour des monuments, des façades du village, et de son environnement naturel et historique.

Tâches déterminantes :

- Identifier les blocages réglementaires conservateurs qui nuisent au renouvellement socioéconomique de la société villageoise, ainsi que les atouts à valoriser pour donner attrait aux visiteurs, ainsi que les candidats à l'installation (résidences principales et secondaires, activités économiques).
- Accompagner la démarche d'ensemble, confronter les attentes aux résultats des autres ateliers...

Questions aux experts :

- Analyser les bénéfices et les échecs des politiques de valorisation du patrimoine antérieures

Expertises recherchées :

- Historiens de l'art et de l'architecture, architectes du patrimoine, paysagistes, géographes...

Atelier n°6

« Evaluation du contexte et des perspectives sociaux et économiques »

Objet :

- Définir l'état actuel de la société qui vit, travaille et vient dans le village, des points de vues sociologiques, ethnographiques, économiques...
- Projeter l'avenir en identifiant et promouvant de nouvelles aspirations à investir des fonds dans le village.

Tâches déterminantes :

- Enquêter et identifier les raisons qui poussent / ont poussé certains à l'abandon du site du village, comme celles qui favoriseraient le retour ou l'arrivée de nouveaux résidents et entrepreneurs.
- Accompagner la démarche d'ensemble, confronter les attentes aux résultats des autres ateliers...

Questions aux experts :

- Cerner les conditions de la nécessaire revitalisation sociale et économique du village, qui se désertifie en raison d'une perte de potentiel. Recueillir et analyser les attentes et difficultés de ceux qui y résident et y travaillent encore, par conviction ou par obligation.

Expertises recherchées :

- Sociologues, ethnologues, économistes...

Atelier n°7

« Définition des contraintes juridiques, responsabilités publiques et privées »

Objet :

- Etudier les responsabilités publiques et privées impliquées dans l'état actuel des constructions et des viabilités, et celles qui cadreront les activités et les travaux à mener pour l'avenir du village.
- Protéger les intérêts des victimes de ces négligences.

Tâches déterminantes :

- Compiler les données du contexte réglementaire s'appliquant aux travaux et activités dans le village.

Questions aux experts :

- Vérifier d'un point de vue juridique et réglementaire, les hypothèses, les propositions et les cahiers des charges des éventuels projets issus des ateliers techniques, de ceux qui seront proposés par la puissance publique ou des acteurs privés.
- Proposer des perspectives d'accords public – privé pour le règlement des négligences et inactions passées

Expertises recherchées :

- Juristes: Droit de la construction et de l'urbanisme, Droit de l'environnement, Droit constitutionnel, Droit administratif, Droit civil...

Atelier n°8

« Optimisation de la gestion des risques et désastres pour un territoire résilient »

Objet :

- Préparer le village et sa population à de nouvelles catastrophes, en en réduisant l'impact, et en favorisant une bonne intervention des secours aux personnes, aux biens et aux activités,

Tâches déterminantes :

- Etablir un retour d'expérience de la tempête Alex, et d'autres catastrophes dans le village, comme l'incendie d'une maison rue Pasteur en 2015, entre autres.
- L'atelier se préoccupera aussi des risques du quotidien, comme les déplacements des personnes à mobilité réduite et les conditions d'accès aux secours et aux soins à domicile dans certaines rues et couréous du village.

Questions aux experts :

- Vérifier les hypothèses, les propositions et les cahiers des charges des projets issus des ateliers techniques, du point de vue de la gestion des risques potentiels et des catastrophes futures.

Expertises recherchées :

- Service départemental d'incendie et de secours, pompiers de Breil, médecins et soignants...

Modalités du partage de documents en ligne

Le site : <https://www.aspb.fr> et ses onglets

Accueil Partenaires Présentation de l'association Contact

ASPBB

Actualités de l'association

Conférence de consensus

Patrimoine bâti breillois

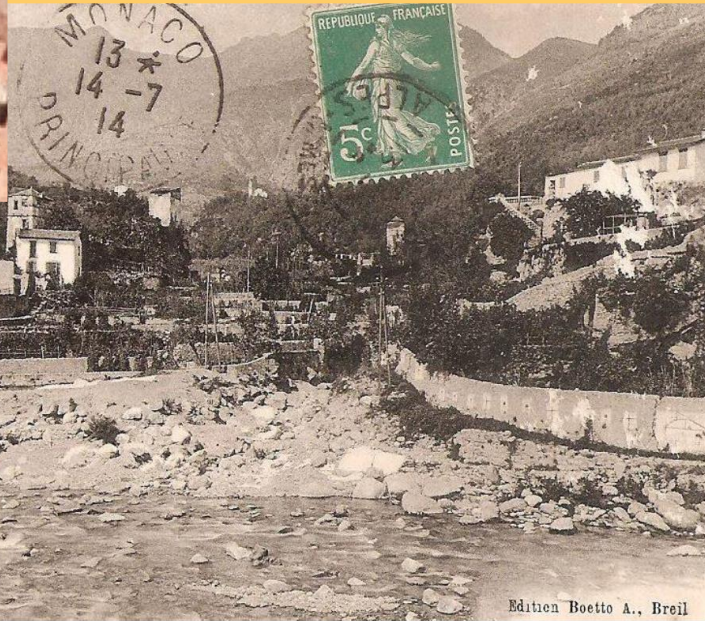
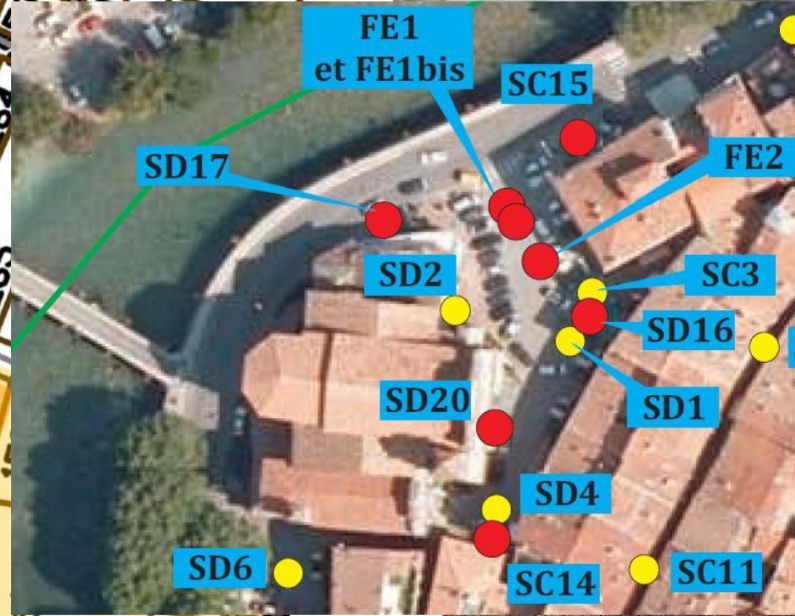
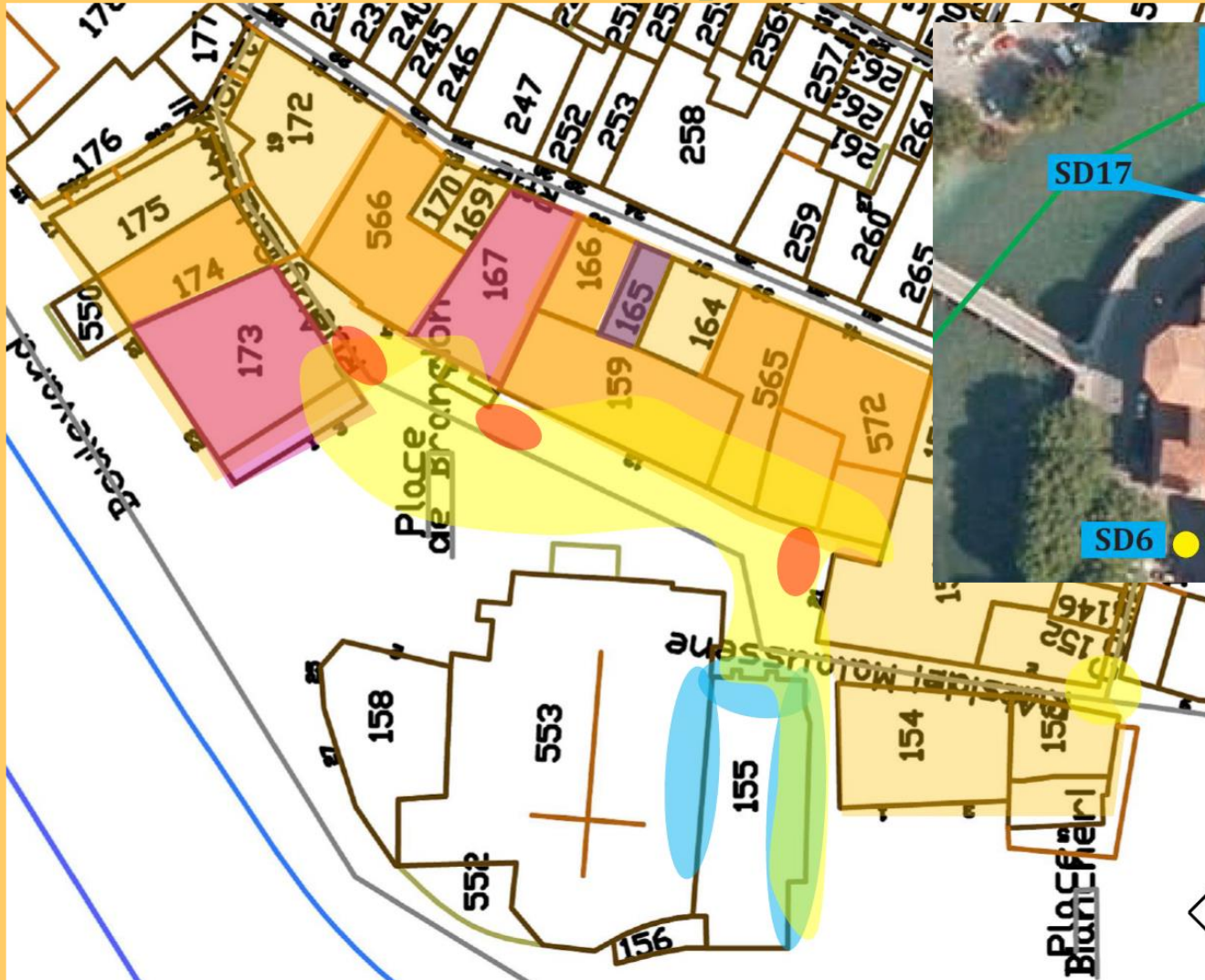
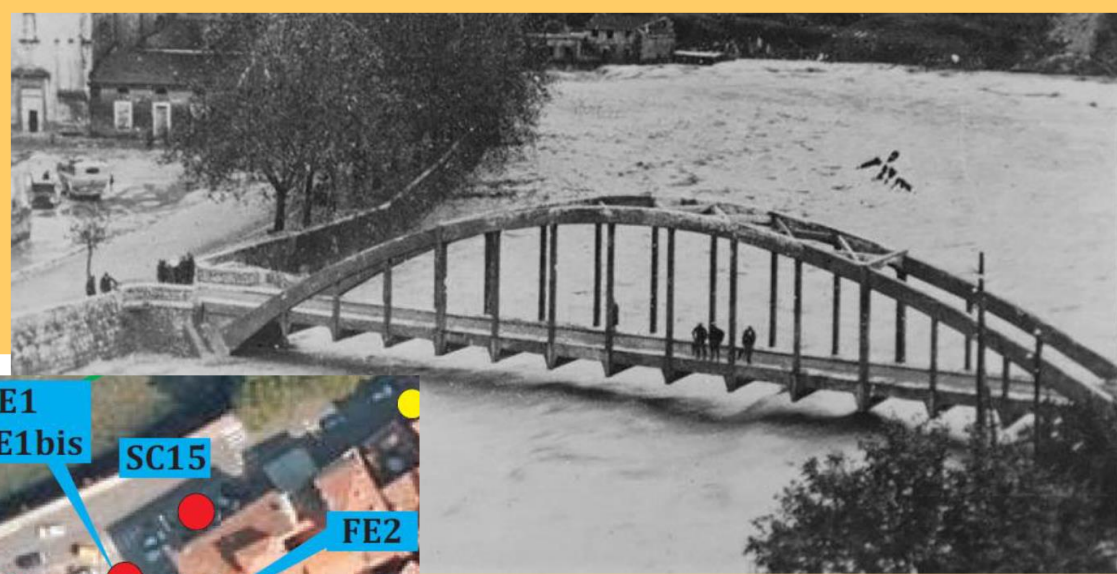


Bienvenue sur le site Internet d'ASPBB

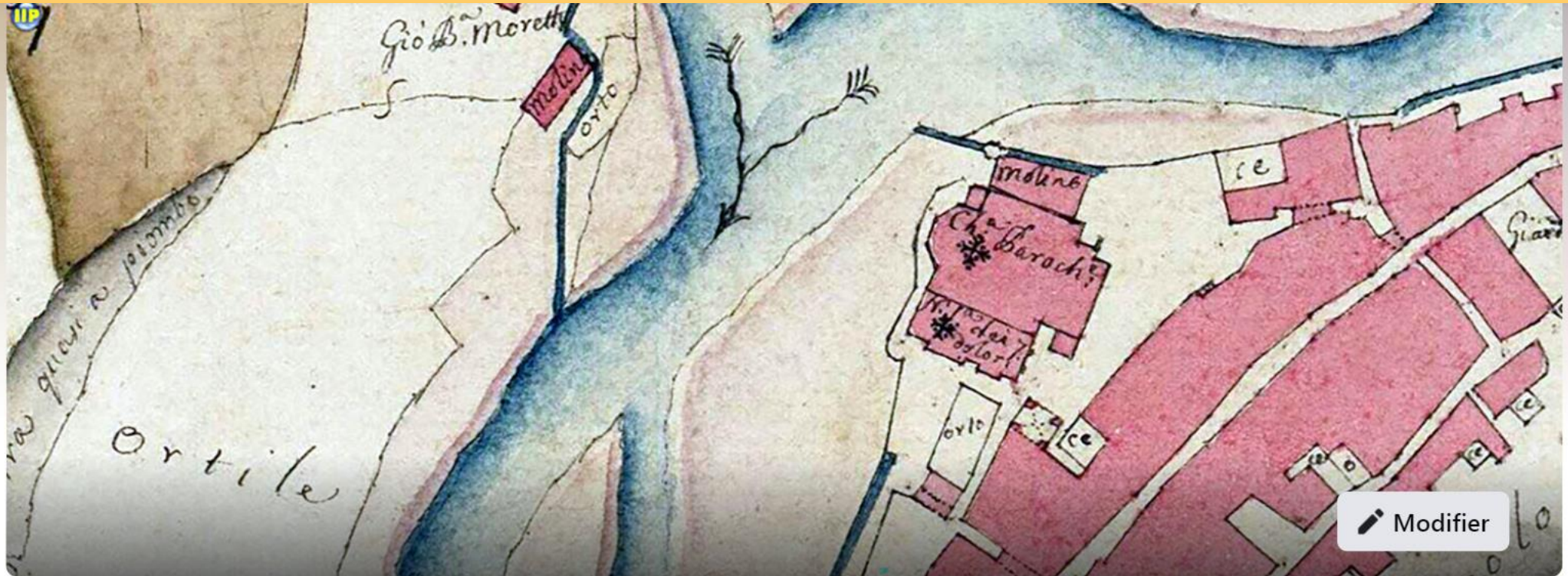
■ ■ Bienvenue sur le site Internet de l'ASPBB

Source de références, d'illustrations et d'informations sur le patrimoine bâti de la commune de Breil-sur-Roya.

Des informations historiques, juridiques et techniques



Un fil d'actualité : groupe FB partageant les informations en temps réel, relayé par chacun d'entre nous



ASPB Village de Breil

🌐 Groupe Public · 86 membres

🐾 Membre ▼

+ Inviter

À propos

Discussion

Salons

Sujets

Évènements

Contenu multimédia

Personnes



Un accord de principe avec le correspondant local de Nice-Matin

- Annonces – invitations aux réunions (Ateliers, Comité, synthèses mensuelles)
- Comptes-rendus des étapes décisives



Un accord de principe avec la Tela Briïenca

- Enregistrement des réunions mensuelles
- Montage rendant compte de l'essentiel (film + incrustations de documents)
- Mise en ligne



Merci et à bientôt